

Novartex (Vivarte) annonce la conclusion de l'accord de restructuration de la dette

Novartex (Vivarte) annonce la conclusion de l'opération de restructuration de la dette de l'entreprise. Cette dernière étape permet désormais de mettre en œuvre les dispositions de l'accord signé à l'unanimité par les 172 créanciers du groupe trois mois plus tôt.

L'accord prévoit l'abandon de 846 millions d'euros de dettes, ce qui ramène ainsi la dette globale à environ 600 millions d'euros dont la maturité est étendue de deux ans, soit jusqu'en 2021. Cet accord prévoit également que les cessions envisagées par l'entreprise financent à hauteur de 95 millions d'euros les futurs investissements des enseignes.

Le ratio dette nette/EBITDA est significativement réduit, passant de 25x en 2016 (année complète) à 5x en 2018 (année complète). Ainsi, Vivarte retrouve une situation financière plus saine et soutenable, ce qui permettra d'offrir à l'entreprise et ses enseignes de nouvelles perspectives, et de pouvoir engager concrètement le plan de relance présenté en janvier 2017 par Patrick Puy.

Avec cet accord, les actionnaires poursuivent l'effort financier exceptionnel réalisé en juillet 2014 avec l'effacement de 2 milliards d'euros de dettes et l'injection de 500 millions d'euros de liquidités. Au cours des trois dernières années, les actionnaires ont ainsi effacé 2,84 milliards d'euros de dettes.

Par cet accord, les actionnaires réaffirment leur confiance dans l'avenir de l'entreprise, des enseignes et des salariés.

La gouvernance de l'entreprise sera renouvelée dans le cadre de cette opération.

A propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux acteurs français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure, et de la maroquinerie avec 16 marques de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros en 2016, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de trois grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : les enseignes de périphérie avec La Halle et Besson, les enseignes de chaussures de centre-ville avec Minelli, San Marina et CosmoParis, et le prêt-à-porter de centre-ville avec Caroll.

Contacts médias

Laure Frugier – +33 1 44 72 35 98 l.frugier@vivarte.fr | Clothilde Mbock Mbock – + 33 6 75 53 04 59 – clothilde.mbock-mbock@vae-solis.com